

## Règlement du jeu-concours par tirage au sort « Découverte Yoga par JARDIN VEDA »

### Article 1 : Principe

La Société FITOFORM COMPAGNIE organise pour sa marque JARDIN VEDA un jeu-concours dans le cadre d'une opération marketing, destiné à promouvoir la marque Jardin Veda, intitulé «**Découverte Yoga par JARDIN VEDA**» (ci-après le « **Jeu** »).

FITOFORMCOMPAGNIE société par actions simplifiée, au capital social de 50 000,00 € est inscrite au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro B 387 535 644 ayant son siège social au 18 Allée de la Prato 84210 Pernes-les-Fontaines.

Le présent Règlement sera déposé auprès de l'Officier ministériel ci-après désigné (ci-après l'« **Officier Ministériel** »).

• La société **FITOFORM COMPAGNIE** est désignée également ci-après comme : « l'Organisateur, la Société Organisatrice, les Organismes, le Professionnel, FITOFORM ».

• Le « Participant » au jeu-concours est désigné également ci-après comme « le Participant, l'Utilisateur, le Contributeur, le Joueur ».

• Les « Gagnants » au tirage au sort sont désignés également ci-après comme « Gagnant ».

*✎ La participation au Jeu (champs de participation complétés et renvoyés selon les modalités fixées à l'article 4.1) vaut acceptation pure et simple du présent règlement.*

### Article 2 : Conditions de participation

Jeu gratuit avec obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine. Une seule participation par personne physique est acceptée pendant toute la durée du Concours (même si le participant achète plusieurs coffrets Jardin Veda). Sont exclus de toute participation au concours les membres du personnel de la société FITOFORM ainsi que les membres de leur famille. Le Participant s'inscrit au Jeu sur sa propre initiative. Le Participant doit valider son inscription en remplissant le bulletin d'adhésion du Jeu-concours (ci-après le « **Bulletin en ligne** ») en complétant les champs obligatoires avant le 10/01/2022 pour le premier tirage au sort, et avant le 10/06/2022 pour le deuxième tirage au sort. La preuve d'achat pourra être demandée aux gagnants.

La participation au Jeu-concours s'effectue après l'achat d'un coffret découverte Jardin Veda (Yogi en herbe, Yoga Zen ou Yoga Cocooning) ou en effectuant un achat d'une valeur de 70 € sur le site fitoform.com en obtenant le Carton (ci-après le « **Carton** ») permettant de participer au Jeu et en rentrant l'URL sur le site prévue à cet effet. Le Carton avec l'URL permet au Participant de s'inscrire au Jeu pour tenter de gagner une dotation ci-après mentionnée à l'article 5 du présent Règlement.

Tout bulletin en ligne de participation incomplet et/ou ne remplissant pas les conditions prévues par les présents articles 4.1 et 4.2 sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

La responsabilité de FITOFORM ne pourra en aucun cas être engagée en cas de non-réception dans les délais du formulaire de participation envoyé par voie électronique, et ce, pour quelque raison que ce soit.

### Article 3 : Dates du concours

- date de début du concours : 2 Mai 2021 à 10h
- date de fin du concours : 10 juin 2022 à 00h
- date du premier tirage au sort : 15 janvier 2022
- date du deuxième tirage au sort : 15 juin 2022
- dates maximales de désignation des Gagnants : 1<sup>er</sup> février 2022 et 1<sup>er</sup> juillet 2022

Pour toute inscription entre le 2 Mai 2021 et le 10 janvier 2022, le Participant sera rattaché au premier tirage au sort.

Pour toute inscription entre le 11 janvier 2022 et le 10 juin 2022, le Participant sera rattaché au deuxième tirage au sort.

### Article 4 : Modalités de participation

#### 4.1 Conditions de dépôt de candidature

## **Règlement du jeu-concours par tirage au sort « Découverte Yoga par JARDIN VEDA »**

Afin que la participation soit validée par l'Organisateur, il y a deux étapes à respecter impérativement. Le Participant devra :

a) Se connecter au site internet JARDIN VEDA en cliquant sur l'adresse suivante accessible pendant toute la durée du concours : <http://www.jardin-veda.fr/jeu>

b) Remplir et cliquer sur le formulaire d'inscription par internet pour valider son inscription.

Le Participant sera alors invité à fournir et envoyer ses coordonnées précises : nom, prénom, date de naissance, adresse, ville, code postal, pays, n° de téléphone, adresse email.

### **4.2 Garanties et responsabilité sur la validité des candidatures**

FITOFORM se réserve le droit d'annuler, de mettre fin ou modifier cette opération si elle ne se déroule pas comme convenu : tout virus, bug, violation, intervention non autorisée, fraude, action d'un concurrent, problème technique ou autre cause hors du contrôle de FITOFORM altérant et affectant l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité, ou la conduite de FITOFORM. De façon générale, le Participant garantit l'Organisateur du présent concours contre tous recours, actions ou réclamations que pourraient former, à un titre quelconque, tous tiers, au titre de toutes les garanties et engagements pris. Ainsi, la Société Organisatrice se réserve le droit sans réserves de modérer à posteriori et de ne pas valider, voir exclure, supprimer du concours, tout Participant qui ne respecterait pas une des conditions du présent règlement.

### **4.3 Modalités de tirage au sort**

- 2 tirages au sort pour désigner 20 Gagnants (40 Gagnants au total)

## **Article 5 : Lots**

### **5.1 Valeur commerciale des dotations :**

Toute information relative aux lots figurant sur quelque support que ce soit est non-contractuelle. FITOFORM n'apporte aucune garantie quelle qu'elle soit, relative aux lots mis en jeu et aux délais sous lesquels ils seront adressés à leurs gagnants. Aucune réclamation, de quelque nature que ce soit, sur les lots et/ou les délais de leur mise à disposition ne sera recevable. FITOFORM ne saurait être tenu pour responsable d'une erreur d'acheminement des lots gagnés.

Les Participants tirés au sort seront désignés gagnants par les responsables du jeu-concours. La société FITOFORM se réserve le droit de changer la dotation sans préavis. Si tel était le cas, la valeur du lot sera équivalente ou supérieure au produit remplacé. La contrepartie en chèque ou en numéraire des cadeaux ne peut être proposée.

Les lots ne sont ni repris, ni échangés.

Pour le tirage au sort :

50 Participants tirés au sort se verront chacun offrir :

- un tapis de yoga aux couleurs de JARDIN VEDA d'une valeur de 95€T.T.C

### **5.2 Modalités de récupération et d'utilisation**

Les Participants gagnants seront prévenus par mail et – le cas échéant – par téléphone s'ils ont laissé leur numéro dans le formulaire de participation en ligne, et les lots seront expédiés avant le 1<sup>er</sup> février 2022 pour le 1<sup>er</sup> tirage au sort et avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour le second tirage au sort à l'adresse postale mentionnée par les Participants gagnants sur le formulaire d'inscription.

## **Article 6 : Modalités d'attribution des lots**

Une seule dotation pour une même personne physique. Si les informations communiquées par le Participant sont incomplètes et/ou ne permettent pas de l'informer de son gain, il perdra la qualité de Gagnant et ne pourra effectuer aucune réclamation. L'Organisateur ne pourra être tenu responsable dans le cas de défiances techniques quant à cette notification électronique de gain.

## **Article 7 : Données nominatives et personnelles**

## **Règlement du jeu-concours par tirage au sort « Découverte Yoga par JARDIN VEDA »**

Le Participant autorise expressément le service commercial et marketing de FITOFORM à utiliser les informations complétées dans le bulletin de participation nécessaires à l'organisation du Jeu.

Les données personnelles du Participant recueillies dans le cadre du présent Jeu sont destinées uniquement au service commercial et marketing de FITOFORM. Elles seront utilisées uniquement pour les besoins du Jeu. Elles pourront également être utilisées ultérieurement par FITOFORM, afin de lui transmettre des informations sur son offre de produits sauf si le Participant au jeu indique son refus dans son bulletin de participation ou par courrier envoyé à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Conformément aux réglementations françaises et européennes en vigueur (Loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) n°(UE) 2016/679 du 27 avril 2016), tout Participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition qu'il peut exercer sur simple demande adressée par mail à [contact@fitoform.fr](mailto:contact@fitoform.fr) ou par courrier postal à FITOFORM / JARDIN VEDA – Service Juridique - 18 Allée de la Prato 84210 Pernes-les-Fontaines.

Pour toute information complémentaire sur la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles, le Participant peut consulter le site internet de la CNIL.

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les Participants doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse ...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination du gagnant et à l'attribution et à l'acheminement du prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi du prix. En jouant au Jeu, le Participant pourra également solliciter son inscription à un courrier électronique d'information de l'Organisateur. Les données ainsi recueillies pourront être utilisées dans le cadre de communications de l'Organisateur auprès des Participants. En soumettant le formulaire d'inscription du jeu, les participants consentent à être contactés et à recevoir des informations complémentaires sur les actualités et les offres de la société organisatrice ajustées à leurs demandes et autorisations données.

Les informations recueillies à partir du formulaire d'inscription du jeu sont enregistrées et transmises aux employés habilités de la société organisatrice, en charge du traitement des données, conformément à notre [politique de confidentialité](#). Conformément au Règlement (UE) n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, le Participant dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de limitation, d'opposition, de restriction, de suppression et de portabilité des données qui vous concernent.

### **Article 8 : Officier Ministériel**

Le présent Règlement est déposé Le présent règlement du jeu est disponible gratuitement auprès de la société organisatrice et à compter de la date de sa mise en place, ce Jeu fait l'objet du présent règlement, déposé via depotjeux auprès de l'étude d'huissier Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly. Le règlement sera consultable gratuitement pendant toute la durée du jeu à l'adresse suivante : <http://www.depotjeux.com>. La participation au jeu implique l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois et règlements applicables aux jeux- concours en vigueur en France.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par les organisateurs, dans le respect des conditions énoncées, et publié par annonce en ligne sur le site. L'avenant est déposé via depotjeux auprès de l'étude d'huissier Maître Doniol située 8 Rue Souilly - 77410 Claye Souilly, dépositaire du règlement avant sa publication. Il entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne et tout Participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout Participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu.

Pour FITOFORM  
Madame Isabelle Senente  
Présidente